

Adresse de l'administration du district de Nérac (Lot-et-Garonne),
lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'administration du district de Nérac (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 276;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18252_t1_0276_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

tendre qu'elle devait naturellement lui inspirer. Il y a trouvé les sollicitudes d'un pere qui se livre aux épanchemens de son coeur, au milieu de ses enfans. Si elle n'a pû rien ajouter à sa confiance en vous, elle lui a du moins donné des leçons utiles; elle lui a appris à connoître ceux qui sont ses amis et ceux qui feignent de l'être, à ne point confondre ceux qui ont constamment soutenu sa cause, avec ceux qui ne cherchent que le sang, l'agitation et le desordre.

Représentans, la Convention seule est notre espoir, seule elle est nôtre point de ralliement, cette vigueur, cette énergie que vous avés constamment manifestées dans toutes les crises qui nous ont tant de fois sauvés et toujours nécessaire conduiront au port le vaisseau de l'Etat, déjà les tyrans reunis abjurent leur coalition, déjà les peuples sont éclairés sur leurs interêts et embrasseront bientôt la cause que nous défendons, Représentans, demeurés à vôtre poste, jusqu'à ce que la Republique que vous avés fondée n'ait plus d'ennemis, ni dans son sein, ni au dehors, et jusques à ce que vous ayés cimenté la liberté du monde, parlez, nous sommes debout pour appuyer vos efforts.

ROUAIX, *secrétaire général et 7 autres signatures.*

d

[*L'administration et l'agent national du district de Semur à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (7)

Citoyens Législateurs,

Nous avons reçus avec le plus grand enthousiasme votre adresse au peuple français, à la terreur qui engourdissoit les habitans de notre district, a succédé cette joie pure l'appanage de l'homme libre et vertueux que n'avez vous été présens à ces doux épanchemens de l'amitié et de la fraternité qu'elle a produit; vos coeurs attendris, vous auriez dit... Le français aime sa patrie, la liberté est son idole; il aime la verité mais appuyée sur les bazes de la vertu, de la justice et de l'humanité.

Oui, Législateurs, nous l'avons lue cette adresse; transcrite sur nos registres, pour ceux qui viendront après nous. Elle leur rappellera ce qu'il vous doivent, gravée dans nos coeurs, elle sera notre guide. Les principes qu'elle contient assurent notre bonheur et le gouvernement républicain.

Notre confiance en vous est sans borne, continués citoyens Législateurs, a nous donner des loix sages comme vous l'avez fait jusqu'a ce moment, et nous par la pratique de toutes les vertus que vous avez mises à l'ordre du jour, nous tâcherons d'assurer le bonheur public, objet de vos sollicitudes.

GAUTHIER, *président*, MUNANT, *agent national et 5 autres signatures.*

(7) C 324, pl. 1398, p. 17.

e

[*L'administration du district de Nérac à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (8)

Législateurs français,

Ce n'était pas assés pour vous d'avoir manifesté dans le rapport des trois comités, les principes de la plus profonde sagesse, d'avoir réuni tous les vrais amis de la liberté, en terrassant tous les faux patriotes, les intrigants et les vendales qui voulaient nous ramener à la barbarie par la terreur, vous venés encore par votre adresse au peuple français de consolider le grand système social fondé sur la vertu, la probité et la justice. Nous ne vous rétracerons pas, par de longues phrases, les services éclatants que vous ne cessés de rendre a la France républicaine, en renversant, par votre courage, la tyrannie en proclamant les vertus éternelles de l'humanité et en protégeant les bonnes moeurs. La plume ne saurait dépeindre toutes les vertus héroïques que vous avés mises en pratique, les coeurs seuls peuvent les sentir, recevés, représentans de la plus illustre de toutes les nations, les témoignages non équivoques de nos sentimens et de notre reconnoissance; Restés a votre poste, vous seuls pouvés amener le vaisseau de la révolution au port qui lui est préparé.

Le représentant du peuple Ysabeau, l'un de vos collègues délégué dans ce département, est venu développer avec énergie les principes consolans que vous venés enfin de fixer, il a scû distinguer l'homme vertueux et modeste, en même temps qu'il a foudroyé les intrigans et ces patriotes exclusifs qui osoient élever leur voix au dessus de celle de leur souverain légitime, il a emporté nos regrêts, en même temps qu'il a reveillé toutes nos espérances.

Fidèles a faire rigoureusement observer les loix, les administrateurs du district de Nérac, ne cesseront d'adresser leurs voeux a la Convention nationale, leur seul point de ralliement. Vive la République, vive la Convention nationale, périssent les intrigans et tous les ennemis de notre liberté.

Salut et fraternité.

QUATOEIL, *président*,
DUMIAGOU, *agent national*
et 5 autres signatures.

f

[*Les membres du tribunal de district de Tonneins-la-Montagne à la Convention nationale, s. d.*] (9)

(8) C 324, pl. 1398, p. 15.

(9) C 324, pl. 1398, p. 7. *F. de la Rép.*, n° 55, mention.